

RAPPORT N° 05/4-05  
au Conseil Municipal

OBJET

RENOVATION DU SYSTEME DE FILTRATION DES PISCINES  
DU BARACHOIS, DE LA MONTAGNE, DE MOUFIA ET DU CHAUDRON

APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT

AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT  
AU TITRE DU CONTRAT D'AIDE AUX COMMUNES 2005/ 2007

Le Département a alloué à Saint-Denis une enveloppe globale de 7 268 352,00 € au titre du Contrat d'Aide aux Communes pour les années 2005 à 2007. Dans ce cadre, la Commune a la possibilité de financer des projets qui répondent à certains critères et qui rentrent dans certains domaines comme celui des équipements sportifs de proximité.

La Commune souhaite engager des travaux de rénovation du système de filtration de différentes piscines et se propose de financer cette opération au titre du CAC.

Les travaux de rénovation des filtres à sable des piscines du Barachois, de la Montagne, de Moufia et du Chaudron sont à réaliser afin d'améliorer le dispositif existant, ainsi que la qualité de la filtration, et d'augmenter sa durée de vie.

La qualité de l'eau et l'hygiène des piscines dépendent du remplacement régulier des masses filtrantes (sable). Cette opération, en plus de la modification technique des circuits internes des filtres, permettra une nette amélioration de la qualité des eaux des bassins.

Plan de financement prévisionnel

. Estimation du projet	107 000,00 € HT,
. participation du Département	90 950,00 € HT,
. part de la Commune	16 050,00 € HT.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le projet,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- de m'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Général.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE  
  
MAIRIE DE SAINT DENIS  
REUNION  
René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/4-05**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du vendredi 20 mai 2005**

**OBJET**

**RENOVATION DU SYSTEME DE FILTRATION DES PISCINES  
DU BARACHOIS, DE LA MONTAGNE, DE MOUFIA ET DU CHAUDRON**

**APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT  
AU TITRE DU CONTRAT D'AIDE AUX COMMUNES 2005/ 2007**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiées ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/4-05 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Christian ALBANY, 8ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet de rénovation du système de filtration des piscines du Barachois, de la Montagne, de Moufia et du Chaudron.

**ARTICLE 2**

Approuve le plan de financement correspondant :

. estimation du projet	107 000,00 € HT,
. Participation du Conseil Général	90 950,00 € HT,
. Part de la Commune	16 050,00 € HT.

REUNION

**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à solliciter la subvention attendue du Département au titre du CAC 2005/ 2007.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le **25 MAI 2005**

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA